

"Bien dans mes claquettes"

Le protocole de l'enquête

PRÉSENTÉ PAR

L'Agence Sanitaire & Sociale
de Nouvelle Calédonie



FINANCÉ PAR

La Province Sud



Table des matières

EQUIPE.....	2
ABREVIATIONS	3
DEFINITIONS.....	4
I. Contexte et justification de l'étude.....	5
II. Objectifs	6
1. Objectif général	6
2. Objectifs spécifiques	6
III. Matériels et méthodes.....	7
1. Schéma d'étude	7
2. Population d'étude.....	7
Population cible.....	7
Taille de la population de l'étude	7
3. Recueil de données.....	8
Stratégie de communication	8
Outil et mode de recueil	8
Passation des questionnaires	9
Cadeaux aux participants	9
Suivi de la collecte des données	9
Saisie des données.....	10
4. Analyse des données	10
Contrôle qualité	10
Plan d'analyse	10
IV. Aspects éthiques et réglementaires	11
1. Consentement	11
2. Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)	11
3. Comité consultatif d'éthique	11
V. Calendrier Prévisionnel	11
VI. Publications / Valorisation	13
VII. Bibliographie.....	13
VIII. Annexes	14

EQUIPE

Le promoteur de cette étude est la province Sud de Nouvelle-Calédonie (PS).

Les investigateurs principaux sont :

- Pascale DOMINGUE MENA - Médecin. Responsable du programme baromètre et études à l'ASSNC. pascale.dominguemena@ass.nc Tél : 25.07.64
- Noa DUMOND – Chargée d'études en santé. Programme Baromètre Santé à l'ASSNC. noa.dumond@ass.nc Tél : 97.63.55

Les collaborateurs sont :

- Elodie MAGNAT – Statisticienne & épidémiologiste. Programme Baromètre Santé à l'ASSNC. elodie.magnat@ass.nc Tel : 25.04.49
- Thibaut DEMANEUF - Epidémiologiste & biostatisticien. Programme Baromètre Santé à l'ASSNC. thibaut.demaneuf@ass.nc Tél : 81.09.87

Les membres du COPIL de cette étude sont :

- La province Sud ;
- L'ASSNC ;
- Le Vice-Rectorat ;
- Les associations des maires soit l'association Française des Maires de Nouvelle-Calédonie et l'association des Maires de Nouvelle-Calédonie ;
- Les associations des parents d'élèves ;
- La DDEC.

Les membres du COTECH de cette étude sont :

- La directrice adjointe de l'ASSNC ;
- La chargée d'études « Bien dans mes claquettes » ;
- La chargée de mission politique jeunesse de la province Sud ;
- Le secrétaire général adjoint de la province Sud ;
- La directrice de la direction de l'Éducation et de la Réussite de la province Sud ;
- Le directeur de l'Action Sanitaire et Sociale de la province Sud ;
- Le directeur de la Culture, de la jeunesse et des Sports de la province Sud.

Le COTECH pourra inviter toute personne compétente pour l'éclairer dans ses missions.

ABREVIATIONS

ASSNC	Agence Sanitaire et Sociale de la Nouvelle-Calédonie
PS	Province Sud
VR-DGE	Vice-Rectorat Direction générale des Enseignements
DDEC	Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique
APE	Association des Parents d'Elèves
BDMC	Bien Dans Mes Claquettes
PTSPD	Plan Territorial de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

DEFINITIONS

Usage de substances psychoactives : Toutes les formes d'auto administration de produit altérant les processus cognitifs de l'utilisateur.

Addiction : une consommation chronique d'une substance psychoactive.

Bassin de vie ou de population : plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants, c'est-à-dire : service aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sport/loisirs/culture et transports.

I. Contexte et justification de l'étude

Considérant les problématiques de délinquance et d'addictions que rencontre une partie de la jeunesse calédonienne et notamment au regard des déclarations des jeunes collégiens et lycéens sur leur consommation de produits psychoactifs dans le cadre du baromètre santé jeune 2019¹, la PS souhaite initier sur son territoire un programme de prévention primaire dénommé « Bien dans mes claquettes ». Il prévoit le déploiement d'un questionnaire visant à mesurer les comportements des jeunes des classes de 3^{ème} dans les établissements scolaires privés et publics, face aux substances psychoactives et de leurs compétences psychosociales.

Cette enquête fait suite aux recommandations du Plan Territorial de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2018-2022 (PTSPD) et en propose une application en PS. Le PTSPD souligne la prépondérance de l'usage de l'alcool et de la drogue dans les actes de délinquance juvénile qui « est plus violente, plus précoce et qui tend à se féminiser »³. En 2020, on observe « une part prépondérante de l'alcool dans les déterminants entraînant un passage à l'acte », par exemple : 80 % des personnes placées en garde à vue pour des atteintes aux biens en milieu urbain, sont alcoolisés au moment des faits⁴. Parmi ces actes de délinquance, la part des mineurs atteint 39 % cette même année, en milieu urbain également⁴. En PS en 2019, 73.3% des jeunes déclaraient avoir déjà consommé de l'alcool¹. La consommation de substances psychoactives augmente les risques de passage à l'acte délinquant de par leurs effets désinhibiteurs : « les normes d'ordre moral, social ou culturel sont momentanément abrogées laissant ainsi libre cours à l'expression de certaines pulsions, dont les penchants violents. »^{5,10}. Les études font également ressortir l'importance d'autres facteurs de risques telles que : l'accessibilité des drogues, la démission parentale et enfin, la famille n'étant pas l'unique lieu de sociabilisation, le besoin d'appartenance à un groupe de pairs⁶. A cet égard, l'« Action n°14 : Engager un benchmarking » de la première partie du PTSPD, intitulée « Une gouvernance structurée pour mieux coordonner les actions et fédérer les acteurs », préconise d'étudier la faisabilité d'une transposition du modèle islandais en Nouvelle Calédonie².

BDMC a pour but de mieux comprendre les facteurs sociétaux qui influencent la consommation de substances psychoactives chez les adolescents et les approches potentielles de prévention par bassin de populations spécifiques. Selon l'INSEE, le terme « bassin de vie ou de population » décrit le « plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants, c'est-à-dire : service aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sport/loisirs/culture et transports ». L'étude BDMC a pour ambition de mesurer la fréquence des consommations d'alcool, de tabac, de cannabis et s'intéresse au contexte social dans lesquels elles se déroulent. L'expérience du modèle Islandais a mis en exergue l'importance que ces déterminants ont sur l'engagement, ou non, du jeune dans les actes et les comportements déviants, tels que l'usage de substances, la délinquance et la violence⁷. Par conséquent, le recueil de données socio-démographiques ainsi que de celles décrivant la nature des relations parents/tuteurs-enfants, permettent de mettre en évidence la prépondérance de ces facteurs de risque⁷ propres à chaque bassin de population. Mesurer ces

paramètres permet de cibler, informer et coordonner efficacement les politiques publiques de prévention en PS, afin d’agir durablement sur les consommations de substances psychoactives et par conséquent sur les taux de délinquance et de violence commises par les mineurs⁸. Cette cartographie permettra de fédérer les acteurs autour des bassins de vie des jeunes pour affiner les actions et les politiques publiques à mettre en place.

L’efficacité de ces mesures reposent donc sur une approche responsable de la communauté en favorisant la création d'un environnement sain autour du jeune, par l'implication des parents (palier à la démission parentale) et une offre d'activités pluridisciplinaires pendant les temps de loisirs (réduire les opportunités de consommation et de délinquance). Cette approche vise à diminuer les facteurs de risques et favoriser des facteurs de protection⁷. Ces activités se sont montrées particulièrement pertinentes lorsque la présence du jeune y est obligatoire. Elles permettent également de stimuler l’adolescent cognitivement grâce à la pratique du sport ou des arts. Prévenir et prendre en charge les consommations précoces, permet de préserver les futurs adultes notamment en regard de la part importante que les jeunes ont dans la population calédonienne¹. Sur le moyen et long terme, cette approche permettra une réduction des coûts associés à la santé et à la délinquance juvénile.

II. Objectifs

1. Objectif général

L’enquête épidémiologique « Bien dans mes claquettes » a pour objectif de mesurer des comportements, perceptions et pratiques liés aux prises de risque et à l’état de santé des jeunes scolarisés en classe de 3^{ème} en province Sud.

2. Objectifs spécifiques

De manière plus spécifique, cette étude permet :

- de capitaliser des données socio-démographiques, sanitaires, les comportements délictueux, la perception de la vie scolaire et élaborer des indicateurs populationnels qui décrivent les comportements de la population cible ;
- de croiser ces indicateurs en fonction des données socio-démographiques (bassins de vie) pour identifier et cartographier des groupes à risque ou des facteurs associés ;
- d’agir durablement sur la prévalence de la délinquance et de la violence en favorisant la création d’un environnement sain autour du jeune, par l’implication des parents et une offre d’activités pluridisciplinaires pendant les temps de loisirs ;
- de suivre périodiquement l’évolution de ces indicateurs et de se situer par rapport à d’autres régions du monde et mesurer l’efficacité des mesures de préventions coordonnées en conséquence ;
- de renforcer les capacités d’analyses des déterminants sociétaux de la consommation de substances psychoactives, afin de fédérer les acteurs autour des bassins de vie des jeunes, pour affiner les actions et les politiques publiques à mettre en place.

III. Matériels et méthodes

1. Schéma d'étude

Il s'agit d'une enquête transversale à visée descriptive dont la collecte des données est prévue du 20 juin au 31 juillet 2022, auprès de l'ensemble de la population des jeunes scolarisés en classes de 3^{ème}, dans les établissements scolaires du privé et du public en province Sud.

2. Population d'étude

Population cible

La population cible est constituée de tous les élèves inscrits en classe de 3^{ème} pour l'année 2022 dans les établissements scolaires du privé et du public en province Sud. Les dispositifs de décrochage scolaire ont également été contactés afin d'organiser la passation du questionnaire et d'inclure ces élèves. Solliciter les classes de 3^{ème} permet de cibler la tranche des 15-16 ans.

Sont toutefois exclus :

- les élèves scolarisés dans les établissements hors contrat.

Taille de la population de l'étude

L'enquête est réalisée sur l'ensemble des jeunes scolarisés en classe de 3^{ème} en PS en 2022. La liste exhaustive des classes de 3^{ème} nous a été fournie par le Vice-Rectorat. Le nombre total d'élèves inscrits en classe 3^e en 2022 s'élève à 3 016. Les dispositifs de décrochage scolaire au sein des établissements seront informés de notre intervention afin de tenir compte des élèves se trouvant dans cette situation.

Tableau 1. Nombre d'élèves inscrits en classe de 3^e en province Sud en 2022

COMMUNE	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS PAR COMMUNE	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS PRIVES	NOMBRE D'ELEVES INSCRITS EN CLASSE DE 3 ^e PAR COMMUNE EN 2022
NOUMEA	10	2	1 339
DUMBEA	5	0	631
PAITA	3	1	346
MONT-DORE	3	1	332
LA FOA	2	1	148
BOURAIL	2	1	127
YATE	1	0	30
THIO	2	1	28
ILE DES PINS	1	1	35
TOTAL	29	8	3 016

3. Recueil de données

Stratégie de communication

Afin d'optimiser le taux de participation qui conditionne la validité scientifique de l'enquête, une campagne d'information (affiches, magazine Tazar, dépliants et réseaux sociaux) viendra appuyer le lancement du dispositif au cours des semaines qui précéderont la phase terrain afin de rassurer, motiver et informer les élèves et leurs parents.

La PS présentera l'enquête au Vice-rectorat, à la DDEC, aux associations des parents d'élèves, aux associations des maires, à l'ensemble des directeurs d'établissements ainsi que les acteurs locaux lors de réunions.

Une fois les autorisations accordées, les directeurs des établissements concernés seront contactés individuellement afin de préparer au mieux les passations des questionnaires dans chaque école. Une personne référente, infirmière scolaire ou documentaliste des CDI, sera identifiée dans chaque établissement afin d'aider à la mise en place du planning des passations.

Outil et mode de recueil

Les données seront recueillies via un auto-questionnaire anonyme administré hors-ligne sur une tablette tactile. Le logiciel utilisé est *SphinxOnline*. Il sert à la fois d'interface de saisie et de base de données sécurisée. Les élèves auront la possibilité, pour chaque question, d'avoir une lecture audio des questions via des écouteurs en cliquant sur le symbole « lecture ». En cas de problèmes techniques avec les tablettes, des questionnaires sous forme papier pourront être utilisés. Les questionnaires sont anonymisés. Il n'y a aucun moyen de relier un participant à son questionnaire.

En plus des caractéristiques socio-démographiques des jeunes interrogés, le questionnaire traite de dix thèmes de santé :

- La vie familiale
- La santé mentale
- La vie sociale
- La vie scolaire
- L'accès à la mobilité
- Activités physiques et sportives
- Activités artistiques, culturelles, de loisirs
- La sédentarité
- Les violences
- Addictions et consommations de substances psychoactives (tabac, cigarette électronique, alcool, cannabis et autres stupéfiants)
- Rythme scolaire

Au total, le questionnaire comporte 100 questions. Le temps de passation du questionnaire est compris entre 30 et 40 minutes.

Le questionnaire final sera testé en situation réelle auprès d'élèves de 4^e afin de s'assurer de :

- de la bonne compréhension de chaque question
- de tester la durée effective de passation

Ce test pourra engendrer un dernier réajustement : des questions pourront être modifiées si des mots sont incompris ou mal-interprétés par les élèves.

Le comité de pilotage validera la version finale du questionnaire lors du 1^{er} COPIL de début avril 2022. Les associations de parents d'élèves du territoire seront également consultées.

Passation des questionnaires

La collecte sera réalisée par l'ASSNC sous forme de questionnaire anonyme, dont les parents/tuteurs auront préalablement été informés et qui n'auront pas émis d'avis défavorable à la participation de leur enfant (accord passif).

La passation des questionnaires se déroulera durant une heure de vie de classe ou de permanence. Les équipes de terrain chargés du recueil des données seront composées de deux enquêteurs par classe. Ils seront recrutés par l'investigateur principal et formés spécifiquement à cette enquête. Ils devront installer les tablettes dans les classes, présenter l'enquête aux élèves, expliquer les différents modes de remplissage et types de questions et s'assurer de la bonne passation des questionnaires. Enfin, ils devront synchroniser les questionnaires avec la base de données sécurisée de *SphinxOnline*.

Un manuel d'instruction destiné aux enquêteurs sera rédigé par l'ASSNC et remis lors de la journée de formation. Les généralités de l'enquête, le rôle de l'agent ainsi que l'ensemble des procédures à suivre y seront détaillés. Ces agents seront sous la responsabilité du responsable de la responsable du programme études et baromètre de l'ASSNC.

Cadeaux aux participants

Les élèves ayant répondu à l'intégralité du questionnaire se verront offrir une place de cinéma à la fin de la passation. Concernant les communes ne disposant pas de cinéma, à savoir les communes de l'Ile des Pins, Yaté et Thio, une projection de film sera organisée sur place.

Suivi de la collecte des données

Le suivi et le contrôle de la collecte seront assurés par le responsable de l'enquête, selon des procédures écrites afin de garantir la méthodologie retenue. Le responsable de l'enquête mettra en œuvre les mesures nécessaires pour corriger les problèmes ou dysfonctionnements constatés. Un tableau de bord général de suivi de planning sera utilisé. Un contrôle des réponses, des refus et des absences sera organisé. À tout moment de l'étude, les enquêteurs pourront contacter le responsable de l'étude s'ils ont des questions concernant le protocole ou le planning des passations. Ils pourront également remonter leurs expériences et les problèmes rencontrés afin que le responsable adapte la méthodologie et puisse commenter la progression de l'étude.

Saisie des données

Le questionnaire *SphinxOnline* a été créé afin que les répondants saisissent eux-mêmes les données tout en remplissant le questionnaire chargé sur chaque tablette. Une base de données dédiée, spécifique et sécurisée est hébergée à cet effet sur *SphinxOnline*. La synchronisation de chaque tablette avec cette base de données sera réalisée par les enquêteurs à la fin de chaque passation. La base de données finale *SphinxOnline* sera exportée vers un document Excel et stockée de manière sécurisée dans les bases de données de l'ASSNC.

4. Analyse des données

L'analyse des données et la rédaction du rapport seront réalisées par le personnel de l'ASSNC, sous la responsabilité de la directrice de l'Agence. L'analyse statistique des données se fera sur le logiciel R Studio.

Contrôle qualité

La qualité des données sera contrôlée une première fois par le responsable en charge de l'étude, par la relecture de la base de données Excel exportée de *SphinxOnline*. Les données incohérentes pourront être mise en évidence à l'aide de méthodes statistiques. Un rapport de ces données sera fait pour montrer la transparence de cette étude.

Plan d'analyse

L'ensemble des variables du questionnaire de l'étude sera analysé. Les statistiques descriptives présenteront :

- les variables qualitatives seront comparées en fonction des caractéristiques socio-démographiques des répondants selon le test du Chi-deux de Pearson pour les données pondérées en appliquant la correction de Rao-Scott de second ordre, ou le test exact de Fisher si les conditions d'application du Chi-deux ne sont pas respectées ;
- la distribution normale des variables continues sera analysés à l'aide d'histogrammes et d'un graphique de probabilité normale par point ;
- les moyennes avec leur déviation standard et la médiane avec leurs intervalles de confiance à 95% pour les variables continues. Les variables quantitatives seront comparées en fonction des caractéristiques socio-démographiques des répondants selon le test-t de Student (paramétrique) ou le test de Kruskal-Wallis sur données pondérées (non-paramétrique).

Les données seront présentées sous forme de tableaux ou de graphiques. Une p-value de 0.05 sera considérée comme statistiquement significative.

Tout autre analyse statistique (ex : régression logistique) pourra également être effectuée, si nécessaire.

IV. Aspects éthiques et réglementaires

1. Consentement

Pour réaliser cette enquête en milieu scolaire, quatre niveaux d'autorisation ou d'accords sont nécessaires :

- 1) Le Vice-Rectorat de Nouvelle-Calédonie ainsi que les Directions Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC)
- 2) Les directeurs d'établissements
- 3) Les parents des enfants concernés par l'étude
- 4) Les enfants eux-mêmes

Les associations des parents d'élèves seront informées avant le début de l'enquête. Enfin, l'enquête fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

Nous utiliserons des consentements dits « passifs » : les parents seront informés de l'enquête et devront remplir un formulaire s'ils refusent que leurs enfants participent (et non s'ils approuvent). Ces formulaires sont adaptés selon les critères FALC (Facile à Lire et A Comprendre). Cette stratégie a été utilisée dans le cadre du Baromètre Santé Jeune 2019¹ et a permis d'obtenir un taux de participation suffisamment important apportant une validité scientifique à l'enquête.

2. Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

Le fichier de données utilisé dans le cadre de cette enquête fait l'objet d'une déclaration CNIL.

3. Comité consultatif d'éthique

Le protocole de l'étude ainsi que le questionnaire seront soumis à l'avis du comité consultatif d'éthique de la Nouvelle-Calédonie.

V. Calendrier Prévisionnel

Etape 1 : début janvier 2022 → fin mars 2022

- Recrutement du chargé d'études
- Rédaction du protocole
- Rédaction du formulaire de consentement
- Rédaction du questionnaire
- Commande de matériel et achat du logiciel Sphinx

Etape 2 : début mars 2022 → fin mai 2022

- Création du questionnaire sur le logiciel Sphinx

- Test du questionnaire sur tablette avec des élèves inscrits en classe de 4e
- Réunion COPIL 1 - Validation finale du questionnaire et du protocole
- Réunion COTECH 1
- Démarches réglementaires auprès du Comité d'éthique de la Nouvelle-Calédonie et déclaration CNIL
- Demande d'autorisation d'intervention dans les établissements scolaires auprès du Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie (VR-DGE) et de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC)
- Campagne de communication en direction des acteurs du champs scolaire (et associations des parents d'élèves)
- Elaboration du planning dans les écoles
- Recrutement et formation des enquêteurs
- Réunion COPIL 2 – réunion préparatoire logistique et réglementaire, prêt à déployer

Etape 3 : mi-juin 2022 → fin juillet 2022

- Déploiement du questionnaire dans les classes de 3^{ème}
- Réunion COPIL 3
- Bilan du recueil de données sur le terrain

Etape 4 : août 2022 → fin décembre 2022

- Nettoyage et vérification des données
- Analyses statistiques
- Rédaction et transmission des rapports
- Réunion COPIL 4
- Réunion COTECH 2
- Rendu des résultats à la province Sud

Tableau 2. Calendrier prévisionnel 2022.

MOIS (ANNEE 2022)	ETAPE 1	ETAPE 2	ETAPE 3	ETAPE 4
FEVRIER/ MARS	Validation du protocole et du questionnaire de l'enquête			

AVRIL/ MAI		Démarches réglementaires, planification en accord avec les établissements scolaires, recrutement des enquêteurs et préparation logistique		
JUIN/ JUILLET			Administration de l'enquête dans les collèges	
AOÛT/ DECEMBRE				Traitement des données et restitution des résultats

VI. Publications / Valorisation

- Transmission des résultats sous forme de 45 rapports à la province Sud :
 - un rapport général globalisant les données du questionnaire à l'échelle du territoire provincial ;
 - un rapport globalisant les données du questionnaire à l'échelle de chaque commune (soit 7 au total) ;
 - un rapport globalisant les données du questionnaire à l'échelle de chaque secteur de la commune de Nouméa (soit 8 au total) ;
 - un rapport globalisant les données du questionnaire à l'échelle de chaque établissement scolaire mesuré (soit 29 au total).
- Les bases de données anonymes seront transmises à la plateforme de données publiques de la Nouvelle-Calédonie dès la publication du rapport final de l'enquête sous forme de données brutes réutilisables.
- Avec l'accord préalable des deux parties, l'enquête pourra être médiatisée ou faire l'objet de publications.

VII. Bibliographie

1. ASS-NC. Baromètre santé jeune de Nouvelle-Calédonie 2019, résultats généraux. 2020.
2. OMS. Neurosciences : usage de substances psychoactives et dépendance, résumé. 2004.
3. Gouvernement de Nouvelle-Calédonie. Brochure PTSPD 2018-2022.

4. Haut-Commissariat de la République Française en Nouvelle-Calédonie. Situation de la sécurité et bilan 2020 de la lutte contre la délinquance en Nouvelle-Calédonie, dossier de presse. 2021.
5. Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives. Dossier MILDECA « Jeunes, Addictions & Prévention ». 2018.
6. Mauger, G. (2009). II. Les théories de la délinquance juvénile. Dans : Gérard Mauger éd., *La sociologie de la délinquance juvénile* (pp. 30-57). Paris: La Découverte.
7. Sigfusdottir ID, Soriano HE, Mann MJ, Kristjansson AL (2020). Prevention is Possible : A Brief History of the Origin and Dissemination of the Icelandic Prevention Model. *Health Promotion Practice*, 21(1), 58-62.
8. Gouvernement de Nouvelle-Calédonie. Déterminants de la délinquance juvénile, synthèse. 2022.
9. UNESCO. Réponses du secteur de l'éducation à la consommation d'alcool, de tabac et de drogues, Brochure 10. coll. Politique rationnelles et bonnes pratiques en matière d'éducation à la santé. 2018.

VIII. Annexes

Annexe 1 : Formulaires de consentement

Annexe 2 : Le questionnaire